

VOS COMMUNES

RUMILLY

Les nouveaux locaux de l'association Passage inaugurés

Basée à Annecy, l'association de prévention spécialisée pour la jeunesse a une antenne à Rumilly. Et c'est désormais dans la Maison gantglet au 16 avenue Edouard-André que les éducateurs et jeunes sont reçus.

C'est en présence de nombreux représentants d'associations et de partenaires, mais également des conseillers départementaux Fabienne Du-liège et Daniel Déplante, que l'association Passage a inauguré ses nouveaux locaux ce mercredi. Installée auparavant dans le grand bâtiment regroupant les services du Département, elle vient d'investir la petite dépendance de la Maison gantglet, située juste à côté, à la même adresse.

Basée à Annecy depuis 40 ans, Passage est une association de



Éducateurs, élus, partenaires et jeunes, devant le nouveau local mis à disposition. Photo Le DL/A.H. Photo Le DL/Aurore HOUDAS

prévention spécialisée pour la jeunesse et bénéficie de plusieurs antennes, dont celle de Rumilly.

Elle est missionnée et financée par le conseil départemental

dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance pour prévenir les risques de marginalisation et d'exclusion des jeunes et mène une action éducative auprès des jeu-

nes du territoire dès l'âge de 8 ans jusqu'à 18 ans, avec comme objectifs principaux : protéger, accompagner et participer à l'insertion des jeunes sur les plans

social, éducatif et professionnel.

Une vingtaine de jeunes accueillis

À Rumilly, les nouveaux locaux permettront à l'équipe d'éducateurs de travailler sereinement. Le local, mis à disposition par le conseil départemental et totalement rénové par ce dernier, est plus grand que l'ancien, comme l'a expliqué le président de l'association Passage Fernand Gannaz, et permettra à la vingtaine de jeunes accueillis de se retrouver dans un lieu agréable et lumineux.

Les permanences de l'association se tiennent tous les mercredis, de 14 à 15 heures et les jeudis de 16h30 à 18h30, à la Maison Gantelet au 16 avenue Édouard-André à Rumilly.

Plus de renseignements sur www.passage.asso.fr